

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien



N° 10 – Mars 2025

Tous les deux mois, l'ARS Normandie vous propose ce format d'information pour partager avec vous les dernières actualités utiles en matière de ressources humaines, avec une attention particulière portée sur l'attractivité des métiers et la qualité de vie et des conditions de travail.

Bonne lecture !



Actualités

Save the date : Séminaire ARS ANAP - 29/04/2025

L'agence régionale de santé (ARS) Normandie et l'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) organisent la 2ème journée dédiée à l'attractivité des métiers de la santé : **Séminaire Attractivité ANAP/ARS le mardi 29 avril à l'ARS Normandie (site de Rouen)**, cité administrative Saint Sever, de **9h à 16h30**.

Directeurs ou Directeurs des ressources humaines d'établissements sanitaires ou médico-sociaux, cette journée sera l'occasion de **découvrir les nouvelles organisations du travail ainsi que la mise en œuvre de l'Intelligence**

artificielle (IA) au service de la gestion des temps de travail. Des témoignages concrets seront produits et analysés grâce à l'expertise de l'ANAP.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'attractivité des métiers de l'ARS Normandie : Juliette JOLY, Responsable du Pôle attractivité des métiers de l'ARS Normandie : juliette.joly@ars.sante.fr

(LFSS) : baisse de la rémunération en cas de congé maladie

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 prévoit en son article 189 la baisse de 10% de la rémunération en cas de congé de maladie. Ces textes actent la réduction de 10% de la rémunération pendant un congé maladie ordinaire (CMO) ou congé maladie durant les 3 premiers mois à compter du 1er mars 2025 pour les fonctionnaires et les agents contractuels. Auparavant, à part le premier jour (jour de carence), la rémunération était maintenue à 100%.

Décret n°2025-197

Décret n°2025-198

La Semaine des métiers du soin et de l'accompagnement : c'est reparti !

La prochaine semaine des métiers du soin et de l'accompagnement se déroulera du **31 mars au 04 avril 2025**.

Cette nouvelle édition, organisée par France Travail a pour but de permettre de :

- Favoriser l'attractivité du secteur sanitaire et social et de ses métiers auprès du grand public ;
- Valoriser l'image des professionnels à travers leurs retours d'expérience ;
- Susciter des vocations et aborder la reconversion vers des métiers utiles et porteurs de sens ;
- Partager les nombreuses opportunités et évolutions professionnelles qu'offrent ce secteur d'activité ;
- Promouvoir les actions de formation permettant d'accéder aux métiers du secteur sanitaire et social ;
- Faciliter les recrutements ;
- Renforcer les relations partenariales avec France Travail.

Sont concernés : les métiers de la santé, du social et du médico-social, des services à la personne, de la petite enfance.

Tout évènement organisé au cours de cette semaine pourra être accompagné par les équipes de France Travail : portes ouvertes établissement, visites, forum, job dating, ateliers, escape game, autres animations ...

Si vous souhaitez organiser un évènement au cours de cette semaine, n'hésitez pas à prendre contact avec votre agence France Travail la plus proche, ou avec l'ARS à l'adresse ars-normandie-attractivite-metiers@ars.sante.fr.



Egalité professionnelle

Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Prévenir et lutter contre les Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST), promouvoir l'égalité : les CIDFF de Normandie peuvent vous accompagner gratuitement en 2025.

Grâce au FSE, financement européen, les Centres d'information pour les droits des femmes et des familles de Normandie proposent des matinées de sensibilisation collectives et des sensibilisations/formations en entreprise afin de comprendre et lutter contre les VSST.

Pour la santé et la sécurité au travail des salariés, une meilleure ambiance de travail et une bonne renommée de l'entreprise, contactez la FRCIDFF de Normandie :

Emmanuelle JARDIN PAYET, coordinatrice régionale

06 17 42 19 80 – frcidff.normandie@gmail.com

Toutes les informations disponibles ici



Attractivité

Contrat d'Allocation d'Etudes

Le Contrat Allocation Etudes permet de fidéliser les étudiants inscrits dans les écoles ou les instituts de formation en santé normands relevant de métiers en tension, en leur fournissant une **allocation pour la dernière année d'études, en contrepartie d'un engagement de servir 18 mois au sein d'un établissement ou service médico-social normand, co-signataire du CAE.**

Pour cet appel à candidature, les étudiants concernés sont ceux en dernière année de formation en 2025/2026 qui obtiendront leur diplôme en 2026.

Ce dispositif concernera en 2025 les étudiants en écoles ou instituts de formation inscrits en dernière année des formations de : **infirmier, sages-femmes, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide-soignant, orthophoniste et orthoptiste.**

L'Agence Régionale de Santé de Normandie prend en charge 50% du coût de l'allocation au moment de la signature du CAE pour les établissements sanitaires, et 75% pour les établissements médico-sociaux (y compris structures médico-sociales faisant partie d'un centre hospitalier). La partie restante sera financée par l'établissement recruteur.

Le montant de l'allocation total varie de 5 000€ à 9 000€ nets en fonction du diplôme.

[En savoir plus sur le Contrat d'Allocation d'Etudes](#)

Article de l'ANAP : les métiers de demain

Afin d'anticiper certaines évolutions qui auraient un impact sur les métiers de la santé, l'ANAP propose de balayer 34 métiers émergents à découvrir et à intégrer en établissement.



QVCT et santé au travail

L'appel à projet CLACT 2025- 2026 pour les établissements sanitaires

L'Agence prévoit notamment de soutenir les projets d'amélioration de la qualité de vie au travail par les appels à projets CLACT (Contrats locaux d'amélioration des conditions de travail) en établissement sanitaire (tous les 2 ans).

Les CLACT constituent un levier important pour contribuer à l'amélioration des conditions de travail et jouent un rôle moteur pour accompagner les établissements de santé dans le développement d'une culture de prévention.

Les domaines d'action prioritaires pour l'appel à projet CLACT sont : la prévention des risques professionnels physiques et la diminution des accidents du travail et maladies professionnelles ; la prévention des risques psychosociaux ; les nouvelles préoccupations des soignants et les innovations au travail.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **30 avril 2025**.

[Consulter l'appel à projet](#)

L'appel à projet QVT formation 2025 - établissements sociaux et médico-sociaux

Cet appel à projets a pour objectif de favoriser et d'accompagner l'amélioration de la **qualité de vie et des conditions de travail dans les établissements et services médico-sociaux normands accueillant des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap.**

Les projets devront répondre aux enjeux suivants : amélioration du bien-être des professionnels, optimisation des conditions de travail, prévention des risques psycho-sociaux, développement des compétences et de l'engagement.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **30 avril 2025**.

[Consulter l'appel à projet](#)

Enquête ARS / CARSAT sur les équipements en rails plafonniers

Dans le cadre d'une démarche conjointe menée par l'Agence Régionale de Santé de Normandie (ARS) et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), nous souhaitons lancer une enquête visant à **mieux connaître l'équipement en rails plafonniers au sein de vos établissements, ainsi que l'impact de leur utilisation sur les conditions de travail des professionnels et l'attractivité des métiers.**

Cette enquête a pour objectif de recueillir des données sur les équipements existants, leur fonctionnalité, leurs financements, ainsi que sur les éventuelles problématiques et bénéfices rencontrés dans leur usage quotidien. Les **résultats de cette enquête permettront de dresser un état des lieux, d'identifier les bonnes pratiques et d'apporter des recommandations afin d'adapter nos actions sur le territoire.**

[Répondre à l'enquête](#)



Zoom

HomeDOC

Créée par un cardiologue normand, la plateforme HomeDoc propose **une offre de logement de qualité réservée aux médecins internes**. L'idée est de réserver la location de logements proches des CHU, à des internes en médecine qui bénéficient de baux de 6 mois renouvelables.

En savoir plus



“ **AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTÉ DE TOUS LES NORMANDS**



www.normandie.ars.sante.fr

Pour ne plus recevoir cette lettre d'information, merci d'adresser un courriel à :
ars-normandie-newsletter-rh@ars.sante.fr
Veuillez trouver la mention d'informations RGPD et droits CNIL en [cliquant ici](#)